



28 juin 2017

## INFO-PDZA

### Un guichet unique facile d'accès

La troisième rencontre du comité de suivi du PDZA qui s'est tenue le 6 juin dernier a permis entre autres de prendre connaissance d'un nouvel onglet sur le site internet du CLD du Haut-Saint-François où on retrouve un ensemble de références et d'outils disponibles en lien avec le développement agricole et forestier. Vous pouvez consulter le site [directement](http://cldhsf.com/agroforesterie-role/) au :

<http://cldhsf.com/agroforesterie-role/>

On y retrouve entre autres les liens vers la Stratégie de soutien à l'établissement agricole et forestier de même que celui vers la future banque de terres disponibles (à venir).

### Potentiel de récolte et de culture de PFNL dans la MRC

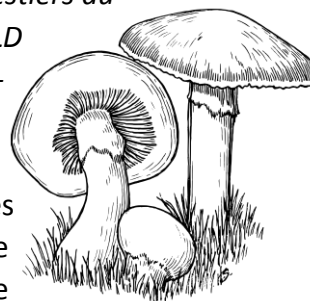
Le projet de validation terrain du potentiel de récolte et de culture de produits forestiers non-ligneux (PFNL) sur le territoire de la MRC du Haut-Saint-François est actuellement en cours. Des propriétaires ont été identifiés en fonction du potentiel théorique de présence de différents PFNL dans la région. Ils ont été contactés pour les informer de ces travaux d'inventaire et pourront obtenir une copie

électronique du rapport final de même qu'une synthèse des observations réalisées sur leur terrain s'ils le souhaitent.

Rappelons que le projet a été présenté au *Programme d'aménagement durable des forêts* (PADF) conjointement par le *Syndicat des producteurs forestiers du sud du Québec*, le *CLD*

du *Haut-Saint-François* et *Cultur'Inov*. Il va

permettre, par des relevés terrain, de valider les cartes de



potentiel théorique de récolte d'une douzaine de plantes de même que sept variétés de champignons forestiers présentant un intérêt commercial.

### Recommandation concernant le Programme de financement forestier

Le comité de suivi du PDZA a émis une recommandation au Conseil des maires de la MRC concernant le Programme de financement forestier du Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs (MFFP). Ce programme ne s'applique qu'aux unités de production forestière de 60 hectares ou plus et ne permet plus, depuis les modifications d'avril 2016, le regroupement de propriétaires pour rencontrer cette exigence.

Le Conseil des maires a adopté une résolution à la rencontre de juin, demandant au MFFP :

- de rétablir le programme de financement forestier pour les producteurs qui ont comme projet d'acquérir des lots d'une superficie de 40 hectares et plus,
- d'annuler les récentes modifications au Programme de financement forestier afin de permettre à nouveau le regroupement de producteurs forestiers pour avoir accès aux avantages du programme de financement forestier sans devoir acquérir individuellement une superficie de 60 hectares ou plus.

### Un plan de communication souple et diversifié

Le comité de suivi du PDZA a revu et bonifié le plan de communication des différentes actions en lien avec le PDZA au cours des prochains mois. Le plan prévoit développer et maintenir un momentum autour de la mise en œuvre du PDZA et faire connaître les opportunités qui s'offrent. Il vise aussi à développer un sentiment de fierté et de reconnaissance du milieu envers les secteurs de l'agriculture, de la foresterie et de l'agroalimentaire de la MRC. Parmi les autres objectifs de communication, notons la diffusion des actions en lien avec le besoin de développer les capacités entrepreneuriales au sein des entreprises agricoles et forestières et celui d'attirer de nouveaux entrepreneurs à venir s'établir dans la MRC.



Des communications sont aussi prévues pour faire connaître les produits locaux disponibles sur le territoire de même que pour favoriser les transferts d'entreprises agricoles et forestières et faciliter la croissance économique de ces secteurs.

Les moyens de communication ciblés sont les plus près possibles de la population soit les journaux communautaires locaux, le Journal du Haut-Saint-François, de même que les médias sociaux et autres médias électroniques. Une présence à certains événements agricoles et forestiers est aussi prévue.

### Rappel - Ambassadeurs locaux

Vous connaissez bien les agriculteurs dans votre municipalité? Nous souhaitons être en contact avec des personnes sur le terrain dans chacune des municipalités afin d'être à l'affût des besoins en relève, en transfert et en démarrage d'entreprises dans les secteurs agricoles et forestiers. N'hésitez pas à nous contacter directement aux coordonnées ci-dessous.

### Marc-Sylvain Pouliot

Conseiller en développement agroforestier



### Centre local de développement socio-économique

61, rue Laurier, East Angus (Québec) J0B 1R0  
 Téléphone : **819 560-8500** poste 2210 / sans frais : 1 888 848-3333 / Télécopieur : 819 560-8511

